



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

oléiculture

Question écrite n° 61692

Texte de la question

M. Jacques Remiller alerte M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la situation de la production oléicole en France. La consommation mondiale se situe autour de deux millions de tonnes. Certains pays sont très fortement producteurs comme l'Espagne (1 million de tonnes), l'Italie (450 000 tonnes), le Portugal (80 000 tonnes) et la Grèce. La France, pour sa part, produit quelque 5 000 tonnes alors que la consommation dans l'hexagone se situe aux alentours de 100 000 tonnes. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour favoriser cette production en France et en promouvoir l'image.

Texte de la réponse

L'oléiculture française occupe une place modeste au sein de la production européenne. Cependant, la production d'huile d'olive a augmenté de 50 % pour la campagne 2008-2009, dépassant ainsi les 7 000 tonnes. Cette augmentation est liée à la fois aux excellentes conditions climatiques et sanitaires pour la campagne et à l'arrivée en pleine production des vergers plantés entre 1998 et 2005, avec le soutien des pouvoirs publics. Dans ce contexte, le développement des débouchés de l'oléiculture française constitue un enjeu important pour la filière. À ce titre, le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche soutient un programme de promotion européen, déposé par l'Association française interprofessionnelle de l'olive (AFIDOL), visant à promouvoir l'utilisation de l'huile d'olive, notamment dans les régions traditionnellement peu consommatrices. Ce programme, d'une durée de trois ans (2009 à 2011), bénéficie d'un financement de 970 000 euros. Par ailleurs, le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a agréé, au titre de la réglementation européenne, l'AFIDOL en tant qu'organisation d'opérateurs. Un premier programme pour les années 2007-2009 a été approuvé permettant à l'AFIDOL d'obtenir pour les trois ans un financement de plus de 820 000 euros pour des actions visant à améliorer la qualité, la traçabilité et la connaissance du marché des huiles d'olive et des olives de table françaises. Un second programme a été approuvé pour la période 2009-2012, permettant la poursuite de ses actions avec un financement de 576 000 euros par an.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61692

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10064

Réponse publiée le : 8 décembre 2009, page 11687